

# Le programme EDI au Québec

Échange de données informatisé

NUMÉRO 2 – NOVEMBRE 2019

## INTRODUCTION

Nous sommes heureux de vous présenter le deuxième bulletin du Programme EDI au Québec. Comme vous le constaterez, l'implantation de l'EDI s'intensifie au niveau des établissements grâce, entre autres, au projet d'aide aux établissements.

De même pour les fournisseurs, l'intérêt à satisfaire aux exigences et de se connecter aux établissements avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020 a été bien cerné lors de la rencontre avec l'industrie.

N'oubliez pas de lire notre section Foire aux questions!

## FÉLICITATIONS AUX ÉTABLISSEMENTS

Les établissements suivants ne nécessitent pas l'aide offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), car ils présentent une activité EDI élevée.

- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine;
- Centre hospitalier de l'Université de Montréal;
- Centre universitaire de santé McGill;
- CHU de Québec – Université Laval;
- CISSS de Lanaudière;
- CISSS de la Côte-Nord;
- CISSS de la Montérégie-Est;
- CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal;
- CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal;
- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

**Bonne continuation dans vos efforts!**

## FÉLICITATIONS AUX FOURNISSEURS DE PRODUITS MÉDICAUX CHIRURGICAUX

**Bon travail, vous rencontrez les exigences EDI!**

- Six transactions demandées pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - Abbott Laboratoires Nutrition;
  - Cardinal Health Canada;
  - McKesson Canada.
- Cinq transactions demandées sur six pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 :
  - Covidien Canada;
  - Dufort et Lavigne;
  - Johnson & Johnson;
  - Stevens;
  - Trudell Medical;
  - McMahon Distributeur Pharmaceutique.
- Quatre transactions demandées au minimum pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 : 850 (Bon de commande), 855 (Confirmation), 856 (Avis préalable d'expédition) et 810 (Facture)
  - Bard Canada;
  - Life Science Solutions;
  - Becton Dickinson;
  - MedQuest Medical;
  - BioMérieux Canada;
  - OrtoPed ULC;
  - BTG International;
  - Roche;
  - Convatec;
  - Southmedic;
  - ICU Medical.

## AIDE AUX ÉTABLISSEMENTS

### Projet d'accompagnement EDI par une ressource experte EDI

#### État de la situation :

- 32 établissements recensés;
- 10 établissements avancés dans le déploiement EDI;
- 19 établissements participants au projet d'accompagnement EDI du MSSS;
- 3 établissements sans module EDI.

#### Au mois de septembre 2019 :

57 % d'activités EDI en achats de produits médicaux chirurgicaux.

#### Nettoyage des bases de données :

- 20 établissements ont fait leur choix de 6 fournisseurs;
- 24 fournisseurs sélectionnés par les établissements;
- Il y aura plus de 120 bases de données comparées par Gestion Informatique A.L.

## CAMPAGNE « D'EMBARQUEMENT »

**Date de lancée :** début octobre 2019

### Fournisseurs prioritaires : produits médicaux chirurgicaux

Une lettre a été envoyée aux fournisseurs de produits médicaux chirurgicaux identifiés comportant un lien au transporteur EDI du MSSS InterTrade pour s'inscrire par courriel ou par téléphone.

Pour vous aider à répondre aux exigences et vous connecter aux établissements avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020, vous pouvez **nous joindre** :

Par téléphone : 1 800 873-7803

Par courriel : <https://solutions.intertrade.com/msss/msssedi-intertrade@intertrade.com>

## RENCONTRE AVEC LES FOURNISSEURS

**Dernière rencontre :** Jeudi 26 septembre 2019 à SigmaSanté

### Orientations ministérielles

#### Mise à jour septembre 2019

*Clarification de l'exigence des transactions suivantes pour le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020*

- 832 (Catalogue) ou par un portail Web;
- 850 (Bon de commande) obligatoire;
- 855 (Confirmation bon de commande) obligatoire;
- 856 (Avis préalable d'expédition) obligatoire;
- 810 (Facture) obligatoire;
- 867 (Rapports de ventes) non obligatoire.

### Portrait des fournisseurs

- 126 fournisseurs ciblés;
- 71 fournisseurs inscrits;
- 50 fournisseurs actifs, dont **40 fournisseurs médicaux chirurgicaux** :
  - Trois fournisseurs médicaux chirurgicaux offrent les six transactions EDI;
  - Sept fournisseurs médicaux chirurgicaux offrent cinq sur six transactions EDI;
  - Onze fournisseurs médicaux chirurgicaux offrent quatre transactions minimum.

### Total de 21 fournisseurs conformes ou 52 % des fournisseurs médicaux chirurgicaux actifs

### Portée du programme EDI pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les fournitures médicales / chirurgicales, non incluses :

- Équipements médicaux;
- Consignation;
- Location d'appareil;
- Honoraires professionnels;
- Contrats de service;
- Appel de service.

Très, très rapidement (en 2020), nous demanderons à tous les fournisseurs de toutes les catégories d'utiliser l'EDI lorsque le volume des transactions le justifiera.

## IMPACT CONTRACTUEL

### L'obligation au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- L'obligation s'appliquera sur tous les contrats qui entreront en vigueur dans les prochains mois (et non les contrats déjà en cours) et contenant la clause d'appel d'offres faisant référence aux exigences de l'obligation EDI au 1<sup>er</sup> janvier 2020;
- Les fournisseurs bénéficieront d'un délai total de six mois dans l'application de l'obligation à compter de janvier 2020.

### Pour un fournisseur qui tarde à remplir l'obligation :

- Un préavis de trois mois sera émis au fournisseur avant la fin du délai;
- Un rapport de rendement insatisfaisant sera émis par l'établissement à la fin du délai de six mois. Ce rapport pourrait être utilisé pour mettre fin au contrat en cours ou dans nos futurs appels d'offres pour discriminer le fournisseur dans l'obtention de nouveaux contrats de groupe.

Il y aura une publication sur le site WEB des groupes d'approvisionnement en commun (GAC), d'un bulletin des partenaires EDI du RSSS qui offrent les quatre transactions obligatoires (850, 855, 856, 810) à compter du mois d'octobre 2019.

## CENTRE D'ACQUISITION GOUVERNEMENTAL (CAG)

- Dépôt du projet de Loi 37 le 18 septembre 2019 – Loi visant principalement à instituer le Centre d'acquisitions gouvernementales et Infrastructures technologiques Québec.
- En référence à la présentation par le gouvernement quant à sa stratégie de gestion des dépenses présentée dans le budget 2019-2020, il est prévu que le CAG sera en place au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- Rappelons que l'un des objectifs est de maximiser l'expertise des ressources dédiées aux achats regroupés des trois GAC du RSSS, de Collecto Services regroupés en éducation et du Centre de services partagés du Québec.
- Bien entendu, selon le modèle d'achats regroupés basés sur les pratiques actuelles du réseau de la santé.

### À retenir!

- L'offre de services des GAC est maintenue;
- Les contrats en cours ne sont pas affectés;
- Les liens avec les partenaires sont maintenus;
- En résumé : continuité des activités de la même manière.

## PROJET SI-GFA

### *Le projet SI-GFA aura-t-il un impact sur l'EDI?*

- Les normes EDI ne devraient pas changer, quel que soit le système;
- Des données propres sont une condition préalable au projet;
- SI-GFA apportera une meilleure standardisation des pratiques d'affaires;
- SI-GFA pourra certainement nous aider à être plus efficaces avec les autres fournisseurs non EDI (numérisation ou portail fournisseur).

## FOIRE AUX QUESTIONS

### *Qu'advient-il pour les fournisseurs autres que les produits médicaux chirurgicaux ?*

Un plan avec échéanciers, pour l'atteinte de l'objectif de 80 % EDI pour les achats, entres autres, en alimentation, en laboratoire, en radiologie, en pharmacie, en fournitures de bureau et d'entretien ménager sera proposé à l'automne 2019.

### *Qui les fournisseurs doivent-ils contacter chez InterTrade (personne ressource) ? NOUVEAU*

Vous pouvez communiquer avec madame Stella Nico (stella.nico@intertrade.com) ou transmettre une demande à l'adresse msssed-intertrade@intertrade.com.

### *Quelles seraient les implications pour les fournisseurs qui n'auraient pas intégré InterTrade au 1<sup>er</sup> janvier 2020?*

- Délai total de six mois dans l'application de l'obligation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour un nouveau contrat contenant la clause EDI;
- Un préavis de trois mois au fournisseur avant la fin du délai;
- Au terme des six mois, si le fournisseur ne remplit toujours pas les obligations ministérielles, il y aura émission d'un rapport de rendement insatisfaisant par l'établissement. Ce rapport pourrait être utilisé pour mettre fin au contrat en cours ou dans les futurs appels d'offres pour discriminer le fournisseur dans l'obtention de nouveaux contrats de groupe.

### *Est-ce que la transaction 832 pourrait être envoyée avec changements seulement ?*

Les règles d'affaires pour l'utilisation de la transaction 832 feront l'objet de réflexion lors de la journée de partage et d'expertise EDI, prévue le 27 novembre 2019.

Par la suite, des modalités de fonctionnement seront publiées et partagées avec tous les intervenants.

### *La 832 est une transaction très dispendieuse pour les fournisseurs, pourquoi l'imposer?*

La transaction 832 coûte le même coût que les autres transactions indépendamment de sa grosseur.

### *Qu'advient-il de la transaction 997, elle ne fait pas partie de la liste?*

La transaction 997 est en fait un accusé de réception pour chaque échange de documents entre le fournisseur et le client. Elle est automatique et est non facturable.

### *Si je suis déjà avec un fournisseur EDI, puis-je me connecter à InterTrade?*

Oui et plusieurs fournisseurs EDI sont déjà connectés à InterTrade comme Comport, Sterling, Inovis, Liaison, GXS, Easy Link, GHX et Faxinating.

## **PROCHAINES RÉUNIONS DU COMITÉ TACTIQUE EDI**

**18 octobre, 15 novembre et 13 décembre 2019**

## **NOUS JOINDRE**

Pour toutes questions en regard aux activités et aux travaux du comité tactique EDI, nous vous invitons à communiquer avec :

Carole Duhamel

[carole.duhamel.contractuel@msss.gouv.qc.ca](mailto:carole.duhamel.contractuel@msss.gouv.qc.ca)

Paul Harmat

[paul.harmat.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:paul.harmat.chum@ssss.gouv.qc.ca)